



Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commination de faillite
Date de publication: SHAB, KABGE - 10.08.2020
Numéro de publication: SB07-0000000024
Canton: GE

Entité de publication:
Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commination de faillite SAFETY-MANAGEMENT Sàrl, soit pour elle : M. SIEGRIST Michel, associé gérant président

Débiteurs:

SAFETY-MANAGEMENT Sàrl, soit pour elle : M. SIEGRIST Michel, associé gérant président
Rue BAYLON 20
1227 Carouge GE
Suisse

Créanciers:

Helvetia Fondation collective de prévoyance du personnel
c/o Helvetia Schweizerische Lebensversicherungsgesellschaft
St. Alban-Anlage 26
4052 Basel
Suisse

Numéro du commandement de payer:
20 123849 A

Créances:

CHF 10757.15 5 % depuis 27.01.2020
Créance: Prime prévoyance professionnelle, contrat n° 319773 / Créance du 27.01.2020
CHF 40.35
Intérêts
CHF 500.00
Fr.de som./ Fr.de adm.

Coûts supplémentaires:

Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:

Voir créances ci-dessus

Remarques juridiques:

Si la présente créance, à laquelle s'ajoutent les intérêts, les frais de poursuite et les coûts de publication, n'est pas acquittée dans les 20 jours, le créancier peut requérir la faillite du débiteur auprès du tribunal compétent.

Si le débiteur estime n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, il peut porter plainte auprès de l'autorité de surveillance dans les 10 jours (art. 17 LP). Il a en outre la faculté de présenter un projet de concordat au juge du concordat (art. 173a LP).

Point de contact:

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications
Rue du Stand 46
1204 Genève